

Conférence sur l'avenir de l'Europe : quelle ambition pour la défense européenne? - Les entretiens de la défense européenne

DISCOURS | 4 November 2020

Conférence sur l'avenir de l'Europe : quelle ambition pour la défense européenne? - Les entretiens de la défense européenne

Check against delivery

Mesdames et messieurs,

- Je souhaiterais, tout d'abord, remercier les organisateurs de cette troisième édition des Entretiens de la défense européenne. Cette rencontre annuelle est importante, car elle constitue, désormais, l'un des événements francophones de référence sur le thème de la défense européenne.
- Cette conférence, s'inscrit dans un contexte international particulièrement instable en matière de sécurité, doublé par la crise sanitaire et économique qui agit comme un **accélérateur des grandes tendances géopolitiques**.
- Je le dis sans détour, la crise du coronavirus pousse l'Europe à repenser sa position dans le monde, et ce en particulier à un moment où la géopolitique mondiale évolue face aux tensions croissantes entre les États-Unis et la Chine.
- Comme j'ai pu le dire, **l'ère d'une Europe conciliante, ou naïve, est révolue**. Nous devons bien entendu conserver la vertu du soft power traditionnel qui a fait notre force jusqu'ici. Mais cela ne suffit plus.
- Nous devons être désormais un acteur autonome et stratégique. Et pour cela nous devons nous équiper d'un arsenal de « hard power », afin que l'Europe puisse user de son influence pour défendre sa vision du monde et défendre ses propres intérêts. Une Europe puissance, forte et crédible dans un monde en mouvement.

L'autonomie stratégique pour sortir renforcé de la crise :

- Et pour cela, nous nous devons, collectivement, assumer un certain nombre de choix déterminants en vue de **donner à l'Union Européenne les moyens de développer son autonomie stratégique**.
- Je souhaiterais m'arrêter ici sur ce concept d'autonomie stratégique, qui a fait l'objet ces derniers mois de bien des discussions.

L'autonomie stratégique ne signifie pas céder à la tentation de l'isolement ou du repli sur soi. **Autonomie ne signifie pas protectionnisme**. L'Europe n'est pas une forteresse. Néanmoins, et je le dis avec force, c'est en devenant apte à **promouvoir et protéger, de façon autonome, ses intérêts stratégiques, notamment dans les secteurs clés**, que l'Union européenne sortira renforcée de cette crise. L'autonomie stratégique c'est en quelque sorte **avoir la possibilité de choisir et non pas de faire des choix par défaut du fait d'absence d'alternative ou de dépendances trop fortes**.

Et aujourd'hui, ce ne sont plus seulement des mots. L'Europe se donne désormais les outils nécessaires pour s'affirmer dans la défense de ses intérêts et de ses valeurs. C'est vrai en matière de capacités technologique de défense, c'est vrai en matière d'accès à notre marché, en matière de désinformation, de cyber sécurité, de menaces hybrides ou de souveraineté digitale.

L'Europe de la défense

La construction progressive d'une Europe de la défense participe de cette dimension de hard power, qui est désormais nécessaire. Cela ne veut pas dire renier nos alliances historiques, bien entendu. Il s'agit simplement d'affirmer l'Europe sur l'échiquier géostratégique mondial

L'Union européenne de défense que nous construisons collectivement dispose d'une portée assez large, allant de la définition d'un véritable cadre stratégique, à la dimension opérationnelle, en passant, bien-sûr, par les aspects industriel et capacitaire.

Le Fonds européen de défense:

A ce titre, le Fonds Européen de Défense est l'instrument permettant à l'Europe de disposer des technologies nécessaires pour soutenir son autonomie stratégique et réduire ses dépendances, et de maintenir, en partenariat avec les Etats Membres, un base industrielle et technologique de défense compétitive, en mesure de fournir les capacités dont les États membres ont besoin.

Le fonds Européen de défense permettra de **corriger la fragmentation actuelle de l'industrie de la défense en Europe et de renforcer sa compétitivité et sa capacité d'innover**.

Il a pour objectif de contribuer à la création d'une base industrielle **intégrée de défense dans toute l'UE**. En faisant de la coopération entre acteurs industriels de toutes tailles et entre États membres grands ou plus petit, la norme, il investira dans les domaines stratégiques, en soutenant l'ensemble des chaînes de valeur industrielles de la défense européenne, et favorisera les chaînes d'approvisionnement ouvertes et dynamiques incluant des PME et des nouveaux entrants.

Ce fonds soutiendra également les technologies de rupture, ce qui permettra aux entreprises de prendre davantage de risques afin de développer les technologies de demain. Enfin, le Fonds européen doit encourager le développement en commun de technologies et de capacités de défense plus cohérentes et interoperables.

Pour que le Fonds européen de défense puisse être à la hauteur de ces ambitions, **le niveau de son montant constitue un enjeu important**. Sur ce point, la Commission a proposé en mai dernier une allocation de 9 milliards d'Euros (en prix courant), que les États Membres ont réduit à 8 milliards d'Euros lors du Conseil européen de juillet. Le Parlement, quant à lui, doit encore s'exprimer sur ce montant.

Il faut d'ores et déjà **mesurer le chemin parcouru**. Dans le budget de la période précédente, il n'était pas prévu de financer des projets relatifs à l'industrie de la défense. Nous sommes, néanmoins, parvenus à dégager près de 600 millions d'Euros sur les deux dernières années pour financer des actions pilotes. Ainsi, le Programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense (PEDID) finance actuellement **40 projets, impliquant 223 entités issues de 24 États membres**. Les PME représentent, par ailleurs, plus de 35% des entités impliquées dans les projets soutenus.

Nous sommes donc passé d'un programme sur le papier, au financement de projets industriels concrets. Et les premiers éléments que nous observons, c'est que **tout le monde bénéficie de ce fonds et que la coopération transnationale est au centre**.

Au vu de ces résultats probants, le Fonds européen de défense représentera un programme ambitieux, capable de **dynamiser la coopération en matière de défense**. Grâce aux investissements qu'il générera, il aura également des effets positifs en matière d'emplois.

Par ailleurs, ce fonds aura – et c'est normal - des externalités positives dans le domaine civil. Notre industrie européenne de défense est essentiellement duale et il est clair que le secteur civil bénéficiera des efforts de recherche et développement dans le domaine militaire. Nous travaillons d'ailleurs sur une plus grande synergie avec l'espace et le civil.

Le Fonds européen de la défense, sera bien sûr, mis en œuvre dans un **esprit de concertation avec les États Membres**, et de cohérence avec toutes les autres initiatives en matière de défense qu'ils portent en parallèle.

Je pense notamment à la coopération structurée permanente, mais aussi CARD ou le Strategic Compass en cours de discussion. **Sur ce point, je travaille en étroite coopération avec le Haut Représentation Josep Borrell, ainsi qu'avec l'ensemble des ministres de la défense**.

Cette coopération porte ses fruits. Pour vous en convaincre, je vous invite à observer les projets que nous avons concrètement commencé à soutenir financièrement. Dans le cadre du PEDID 2019, 9 projets retenus sur 11 sont en fait développés dans le contexte de projets PESCO.

C'est également dans cet esprit que nous travaillons avec les États membres afin de déterminer, avec eux, les principaux domaines sur lesquels nous devrions orienter le Fonds Européen de Défense dans les 7 prochaines années. Ce sont, ainsi, **11 clusters qui ont été identifiés**, couvrant des domaines aussi variés que la réponse médicale de défense (contre les menaces biologiques), la supériorité informationnelle, la cyberdéfense, l'espace, la transformation digitale, la résilience énergétique et environnementale, les matériaux stratégiques, les capacités aériennes, au sol, maritime, et les composants critiques.

Enfin, deux points importants sur le Fonds :

La Commission n'a pas vocation, avec le Fonds Européen de Défense, à se substituer aux États membres en matière de recherche et développement. Les États membres doivent continuer leurs efforts budgétaires dans ce domaine. Notre objectif est de compléter ces efforts et non de remplacer les États membres. C'est d'assurer une plus grande efficacité de la défense publique, en dépendant mieux parce qu'ensemble.

Par ailleurs, si nous voulons faire une vraie différence, nous devons concentrer nos efforts sur un nombre limité de projets et technologies. Ceci exige de bien définir nos priorités avec les États membres et d'accepter d'écarter certains sujets. Car avec un budget limité, nous ne pouvons pas prendre le risque de la dispersion, qui serait synonyme d'inefficacité.

Les directives du « paquet défense »:

Au delà des aspects technologiques et capacitaires, je n'oublie pas la dimension marché intérieur de l'Europe de la défense.

L'Europe ne peut pas plein effet, le Fonds européen de défense doit pouvoir reposer sur un marché européen intégré des équipements de défense. C'est le sens des **deux directives du paquet défense de 2009**.

Soyez assurés que la **Commission veillera à ce que ces directives, actuellement en vigueur au sein de l'UE, soient correctement et effectivement appliquées** par les États membres. Cela nous semble nécessaire pour compléter efficacement l'action du Fonds européen de défense et assurer son plein succès. Nous avons déjà commencé à les mettre en œuvre.

L'Autonomie stratégique européenne :

Je souhaite ici pouvoir élargir mon propos. Car ces avancés en matière de défense font partie d'une stratégie plus large sur l'autonomie stratégique de l'Europe. Et justement, je crois fermement que tout ce que l'on fait sur le numérique ou les chaînes industrielles, ou le marché intérieur, doit participer de cet objectif d'une Europe puissance, résiliente et capable de défendre ses intérêts stratégiques.

C'est ainsi qu'au-delà des questions de défense pure qui en sont le premier axe, nous avons deux autres axes :

Le **premier** a trait à **nos dépendances** et à une certaine remise en cause des équilibres du multilatéralisme tel que nous l'avons connu.

L'Europe ne peut pas devenir le champ de bataille des tensions sino-américaines. Et pour cela nous devons nous affirmer en utilisant au mieux notre atout premier : **le marché intérieur**.

Notre principe est clair : tout le monde est le bienvenu en Europe, tant qu'il respecte nos règles. Et notre travail est de mettre en place des règles claires mais strictes.

Cela passe bien sûr par un pilier défensif que ce soit sur le **contrôle des subventions étrangères** – sur lequel nous travaillons suite au livre blanc – ou sur la **mise en œuvre du règlement sur le contrôle des investissements directs** étrangers en Europe, permettant de protéger les entreprises européennes critiques contre des **tentatives de contrôle par des pays tiers**.

Mais il est surtout essentiel de réduire nos dépendances technologiques et industrielles comme nous y sommes engagés dans la stratégie industrielle de Mars dernier.

Il s'agira par exemple d'opter pour une **diversification des sources d'approvisionnement en matière première**. En effet, notre industrie, y compris celle de défense, sera de plus en plus dépendante de matières premières non énergétiques, du fait de la nécessité doublement écologique et matérielle. Or, beaucoup de ces matières, dans le monde viennent actuellement de pays tiers et la concurrence mondiale pour y avoir accès tend à s'accroître. C'est pourquoi nous avons lancé une alliance des matières premières, la première du genre en Europe.

Il s'agit aussi de **réduire aussi nos dépendances technologiques, nous devons aussi réduire nos dépendances technologiques**. C'est un enjeu primordial pour la société de la donnée dans laquelle nous vivons, mais aussi pour les questions de défense. Nous travaillons autour de 4 axes :

- **Les clouds industriels sécurisés**, pour permettre un stockage et traitement des données sécurisés.
- **Une puissance de calcul dans le top mondial**, c'est pourquoi nous investissons dans les supercalculateurs européens
- **Des processeurs puissants et sécurisés**, qu'il est impératif de designer et produire en Europe si nous souhaitons assurer notre souveraineté
- **De l'encryption quantique**, notamment dans les communications sécurisées par satellites en orbite basse qui sera à la base d'une cyber-défense crédible.

Il s'agit enfin, en matière spatiale, de **maintenir une autonomie européenne basée sur des capacités de renommé mondiale** : Galileo, le meilleur système de positionnement par satellites au monde, et Copernicus, le meilleur système d'observation de la terre. Ces deux projets permettent à l'Europe d'être totalement autonome en matière de positionnement et d'observation de la Terre, tout en étant ouvert aux coopérations internationales.

Le nouveau programme spatial permettra de maintenir ces constellation et de les faire évoluer avec les dernières technologies.

Par ailleurs, je crois que l'Europe se doit de lancer un troisième grand projet spatial : **un projet de connectivité par une constellation en orbite basse** permettant de mettre fin aux zones mortes en Europe. J'y travaille car je considère que c'est un enjeu majeur pour l'autonomie stratégique de l'Union.

Le **dernier axe** de notre stratégie concerne les **nouvelles formes de menaces sur nos sociétés** et nos démocraties.

Il faut être clair, des puissances étrangères bien identifiées utilisent des plateformes numériques pour mener à bien des opérations de déstabilisation, au travers de menaces hybrides.

Les réseaux sociaux sont par ailleurs devenus - au mieux par manque d'anticipation, au pire par négligence - des vecteurs de propagation de contenus prohibés et parfois incitant à la haine, au meurtre ou même au terrorisme.

Le rôle de ces plateformes est un enjeu majeur de la société numérique que nous construisons et je souhaite regarder ce point dans le Digital Service Act.

Je travaille également à une stratégie de cyber-sécurité renouvelée pour l'Europe - un bouclier Européen cyber -, qui intégrera toutes les dimensions.

Les derniers événements en Finlande autour des attaques sur les hôpitaux nous l'ont prouvé encore une fois : Nous devons équiper l'Europe de façon à avoir une capacité de détection, de réaction et de dissuasion. Ce sera l'objet du plan cyber sur lequel je travaille pour la fin de l'année.

Conclusion

En conclusion, permettez-moi d'ajouter un dernier mot concernant l'action de la Commission en réponse à la crise économique que nous traversons actuellement et qui touche, je le sais, les chaînes de valeurs industrielles de défense.

Le plan de relance proposée par la Commission et approuvé lors de l'accord historique du Conseil européen de Juillet dernier, permettra de fournir un soutien très important aux investissements publics permettant notamment **d'accroître la résilience de l'Europe**.

Les États Membres doivent présenter des plans nationaux de relance et de résilience. **Le secteur de la défense pourrait bénéficier des plans nationaux de relance**. Dans ce cadre, les États Membres doivent considérer la contribution de l'industrie de défense à notre autonomie stratégique et notre capacité de résilience.

Il s'agit ici, clairement, **d'éviter la baisse drastique de l'investissement dans la défense**, que nous avons vécue suite à la crise financière de 2008, et qui a pris plus de 10 ans à être résolue.

La situation géopolitique actuelle ne nous laisse que peu d'alternatives : nous devons investir nos investissements dans la défense, protéger nos chaînes de valeurs et nos écosystèmes stratégiques. Le plan de relance annoncé constitue donc une opportunité à saisir pour les États membres.

Voilà donc en quelques minutes, ce que je souhaitais vous dire

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne conférence.

Share this page:

Twitter Facebook LinkedIn E-mail More share options

Was this page useful? Yes No Is there an issue with this page?